

MÉMOIRE
Chambre de commerce
et de l'industrie de Châteauguay (CCIC)

Introduction

Tout d'abord, la Chambre de commerce et de l'industrie de Châteauguay (qui sera dénommée CCIC dans le présent texte afin de l'alléger) tient à remercier les décideurs qui ont eu l'initiative de tenir le sommet 20/20 permettant à chacun des citoyens et citoyennes de donner sa vision de l'avenir pour la Ville de Châteauguay.

En effet, la CCIC se permet de vous soumettre quelques propositions qui, nous croyons, reflètent l'opinion d'une masse non-négligeable sur le territoire, soit la grande communauté d'affaires.

Comme vous le savez, les membres de la CCIC sont tissés serré et ceux-ci sont les premiers à approuver tout geste permettant d'améliorer la vie de ses membres et de ses concitoyens surtout au niveau économique et financier.

En tant que représentant de la CCIC, il est certain que nous ne sommes pas en mesure de vous donner l'opinion de tous et chacun de nos membres puisque nous n'avons pas eu l'opportunité de tenir une assemblée de nos membres pour recueillir leurs opinions.

Cependant, le présent document se veut une ébauche des opinions générales que nous connaissons comme étant des attentes générales de nos membres.

Le centre-ville de Châteauguay

La CCIC recommande l'instauration d'un programme de subvention ou autres moyens afin de redorer l'image de son centre-ville. Bien que nous désirons tous avoir un centre-ville aussi attrayant que pittoresque, il faut admettre que présentement nous sommes loin d'avoir ce type de centre-ville qui pourrait attirer des consommateurs de l'extérieur de notre territoire.

Ainsi, nous croyons que la Ville de Châteauguay doit se doter d'une vision de l'avenir de son centre-ville qui commence par une définition et une délimitation (sans pour autant limiter sa possible expansion). En se dotant de cette vision, la ville pourrait concentrer ses efforts sur des objectifs précis à long terme afin que nous puissions identifier avec certitude notre centre-ville et enfin pouvoir redorer son image.

La ville de Châteauguay n'est pas la seule ville au Québec à devoir effectuer cette démarche, nous n'avons qu'à penser à la Ville de Hull qui

à l'époque n'avait pas centre-ville, les commerçants étant éparpillés à tout azimut. Les pressions démographiques et la limite des voies de circulation ont fait en sorte que le centre-ville de Châteauguay pourrait être défini comme étant les artères de la rue St-Jean-Baptiste et le boulevard D'Anjou. Désirons-nous qu'il en soit ainsi?

Certains immeubles sur le boulevard d'Anjou ont un besoin urgent d'une cure de rajeunissement. L'instauration d'un programme incitant les commerçants à investir dans la rénovation de leur immeuble est certainement une mesure à adopter.

En ce qui concerne les boulevards St-Jean-Baptiste et d'Anjou, l'adoption de critères d'aménagement urbaniste uniforme est de mise. Mettre en place des projets pour améliorer les boulevards tant pour les piétons que pour les automobilistes va de soit aussi.

En somme, des efforts majeurs et concertés doivent être mis en place pour remettre en valeur notre centre-ville. En tant que Chambre de commerce, nous croyons qu'il est primordial d'agir considérant la venue de l'autoroute 30 et la forte compétition qu'amèneront les territoires municipaux avoisinants.

Les municipalités avoisinantes

La CCIC croit fermement que la Ville de Châteauguay se doit d'agir en concert avec les municipalités avoisinantes, telles que Ville de Mercier, Ville de Léry et même St-Martine.

Comme il a été prouvé que la compétition ne mène pas toujours à l'objectif le plus efficace, nous croyons qu'une concertation entre municipalités permettrait d'optimiser les visions de chacun pour pouvoir ainsi les compléter.

À tous les niveaux, mais surtout au niveau du développement des parcs industriels, nous croyons que chacune des villes avoisinantes devrait avoir une forme de spécialisation.

Ce que nous ne voulons pas, c'est qu'un projet d'implantation nous échappe dû à une compétition malsaine le tout au profit d'une autre municipalité distante de la nôtre.

Les citoyens de Châteauguay, de Mercier et St-Martine sont tous des consommateurs potentiels ou visiteurs potentiels de chacun des territoires concernés pouvant améliorer notre qualité de vie.

Récréotouristique

Avons-nous besoin de rappeler que les membres de la CCIC souhaitent ardemment la construction d'un hôtel avec centre de congrès? Ce désir est partagé par tous les membres de la CCIC qui désirent tenir des activités sur le territoire de Châteauguay.

De plus, notre communauté d'affaires souhaiterait garder ses visiteurs, clients ou amis près d'eux au lieu de les référer à Valleyfield ou au quartier 10/30 pour y passer la nuit.

Nous croyons que la venue d'un hôtel de renom sur le territoire de Châteauguay est essentielle pour nos membres et pour la population.

La mise en valeur de l'Héritage St-Bernard ne peut passer sous silence. Ce joyau de notre région pourrait être la pierre angulaire de la vie récréotouristique de Châteauguay. Un projet concret de mise en valeur doit être développé rapidement afin de faire connaître cet endroit.

Programme de sensibilisation à l'achat local

La CCIC s'affaire actuellement à l'implantation d'une campagne d'achat local majeur pour sensibiliser les gens à l'achat local.

Évidemment, nous souhaitons obtenir la coopération et la participation de la Ville de Châteauguay pour notre programme. Soyez assuré que nous atteindrons nos objectifs d'instaurer un programme d'achat local dynamique et efficace.

Divers

La CCIC voit d'un bon œil la venue de gros centre commercial tel que Costco ou Wal-Mart. Effectivement, ce genre de commerce attirerait des consommateurs qui n'habitent pas la ville de Châteauguay. L'achalandage créé par la construction d'un tel centre commercial est importante et générerait des retombées économiques non-négligeables pour les autres commerçants de la région.

Nous le savons, ce genre de centre commercial amène aussi d'autres commerces qui profitent de l'occasion pour s'implanter près d'eux pour desservir la clientèle créée par l'achalandage. Est-ce une solution viable pour la rue Principale qui se voit actuellement

complètement décimée d'activité commerciale? Quoi qu'il en soit, la venue d'un tel centre ne doit pas être contrée.

La CCIC aimerait aussi que la Ville de Châteauguay intervienne de manière musclée afin de contrer le phénomène des commerçants itinérants. Ces personnes ne payent pas de taxes chez nous de même que les taxes obligatoires (TPS/TVQ) la plupart du temps. La Ville de Châteauguay ne retire aucun avantage d'avoir ce type de commerçant sur son territoire qui plus est, ceux-ci soustraient une part importante des profits que pourraient enregistrer nos commerçants qui eux payent toutes les taxes.

Conclusion

Les idées avancées dans le présent texte vous sont soumises sous toute réserve car l'auteur du texte ne peut connaître tous les tenants et aboutissants de chacun des projets et leurs faisabilités.

Cependant, nous croyons que chacune des idées ne peut que mener à une amélioration de notre qualité de vie et à faire de Châteauguay une ville ou chacun désire y habiter.